

BIOGAZ
2 route de la Conge
77450 TRILBARDOU

N/REF : ET/W 18-165

Objet : Avis du Maire sur la remise en état du site

Monsieur le Président,

Conformément au Code de l'Environnement, votre société BIOGAZ MEAUX, qui envisage de créer une extension de son unité de méthanisation sur la parcelle cadastrale 105 W 122, a sollicité mon avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif des installations.

En réponse, je précise donc que si l'activité devait s'arrêter, le site devrait être remis à votre charge, dans un état compatible avec une activité agricole.

Le cas échéant, il pourrait être demandé à ce que les installations soient démantelées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Michel BACHMANN

